



**COALITION FOR AFRICAN
RICE DEVELOPMENT**



**MINISTERE DE
L'AGRICULTURE**

**INITIATIVE CARD A MADAGASCAR
POUR LE DEVELOPPEMENT RIZICOLE**
(Document draft)



SOMMAIRE

1	<i>Aperçu de l'initiative CARD.....</i>	2
2	<i>Aperçu du processus de formulation et de mise en œuvre de la SNDR.....</i>	3
3	<i>SNDR : Résumé du document et mesures identifiées.....</i>	5
4	<i>Harmonisation des priorités de la SNDR avec les intérêts des acteurs clés</i>	8
5	<i>Analyse du sous secteur riz et liste des interventions proposées pour le futur immédiat</i>	12
6	<i>Notes conceptuelles.....</i>	21

1 APERÇU DE L'INITIATIVE CARD

La Coalition pour le Développement du Riz en Afrique (CARD) est une initiative qui a été lancée en 2008, à l'occasion de la quatrième conférence internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD).

La CARD a été vulgarisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), le NEPAD, l'Alliance pour la Révolution Verte en Afrique (AGRA) et d'autres institutions. Elle regroupe des agences de recherche et des institutions régionales et internationales de financement comme le Centre Riz pour l'Afrique, le FIDA, la Banque Mondiale et la BAD.

Le but de la CARD est de doubler de 2008 à 2018, la production annuelle de riz de l'Afrique au Sud du Sahara (de 14 millions de tonnes à 28 millions de tonnes) en utilisant l'approche chaîne de valeurs.

Les objectifs de la CARD sont: (i) la rationalisation et l'augmentation des investissements relatifs au développement du secteur riz à travers notamment les cadres de financement existants, (ii) le développement des capacités des gouvernements pour sécuriser les financements nationaux et internationaux, (iii) la création d'un cadre favorable aux investissements aussi bien nationaux qu'internationaux et (iv) une meilleure coordination des interventions basée sur une vision partagée du développement du secteur riz à travers les SNDR qui doivent être alignées sur les stratégies et plans de développement en cours (DSRP, CAADP,....etc.).

Actuellement, la CARD apporte son assistance à 23 pays africains au Sud du Sahara répartis en deux groupes :

- Le premier groupe: Cameroun, Ghana, Guinée Conakry, Kenya, Madagascar, Mali, Mozambique, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie et Ouganda.
- Le second groupe: Benin, Burkina Faso, République Centrafricaine (RCA), Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo (RDC), Ethiopie, Gambie, Libéria, Rwanda, Togo et Zambie.

2 APERÇU DU PROCESSUS DE FORMULATION ET DE MISE EN ŒUVRE DE LA SNDR

Trois principales étapes sont marquées dans le cadre de la formulation du SNDR

2.1 *Processus d'élaboration et de mise en œuvre de la SNDR*

- **29 octobre 2008**: 1^{ère} AG CARD Nairobi Kenya
- **Novembre 2008 – 20 janvier 2009**: Elaboration SNDR par le Task Force Interne
- **22 janvier 2009**: Présentation du Draft 1 de la SNDR aux acteurs de développement
- **10 avril 2009**: Présentation aux partenaires de CARD: UE, AFD, BAD, FAO, BM, AGAKHAN Foundation, JICA, MAEP
- **12 avril 2009**: Présentation faite par le Bureau d'études JICA « Etude
- **02 – 03 juin 2009** : 2^{ème} AG CARD Tokyo Japon
- **30 novembre – 01 décembre 2009** : Atelier de Lancement du processus de mise en œuvre de la SNDR.
- **7 au 12 Décembre 2009** : Atelier national à Antsirabe sur la riziculture et l'aquaculture
- **15 avril 2010** : Atelier semestriel sur la SNDR dont les objectifs spécifiques étant de :
 - Présenter aux parties prenantes les documents révisés de la SNDR et de son Plan d'actions
 - Présenter la cartographie des Stratégies de lutte contre la pauvreté relative au développement du riz
 - Recueillir les éventuelles contributions des différentes parties à la finalisation des documents présentés
- **Mai 2010** : Participation à la 3^{ème} AG CARD à Arusha Tanzanie
- **16 - 24 septembre 2010** : Première Semaine de travail pour la mise à jour du plan d'action de la SNDR
- **20 au 25 Octobre 2010** : Atelier national à Antsirabe sur la riziculture et l'aquaculture
- **20 au 24 juin 2011** : Deuxième Semaine de travail pour l'élaboration de notes conceptuelles sur les interventions prioritaires et de matériels et outils de promotion/communication de la SNDR et un aperçu de l'initiative CARD.

2.2 *Cadre institutionnel* :

Il est constitué d'un Point Focal, d'un Task Force et d'une Assemblée Générale au niveau national

Point focal Madagascar : Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture

Task force :

Missions :

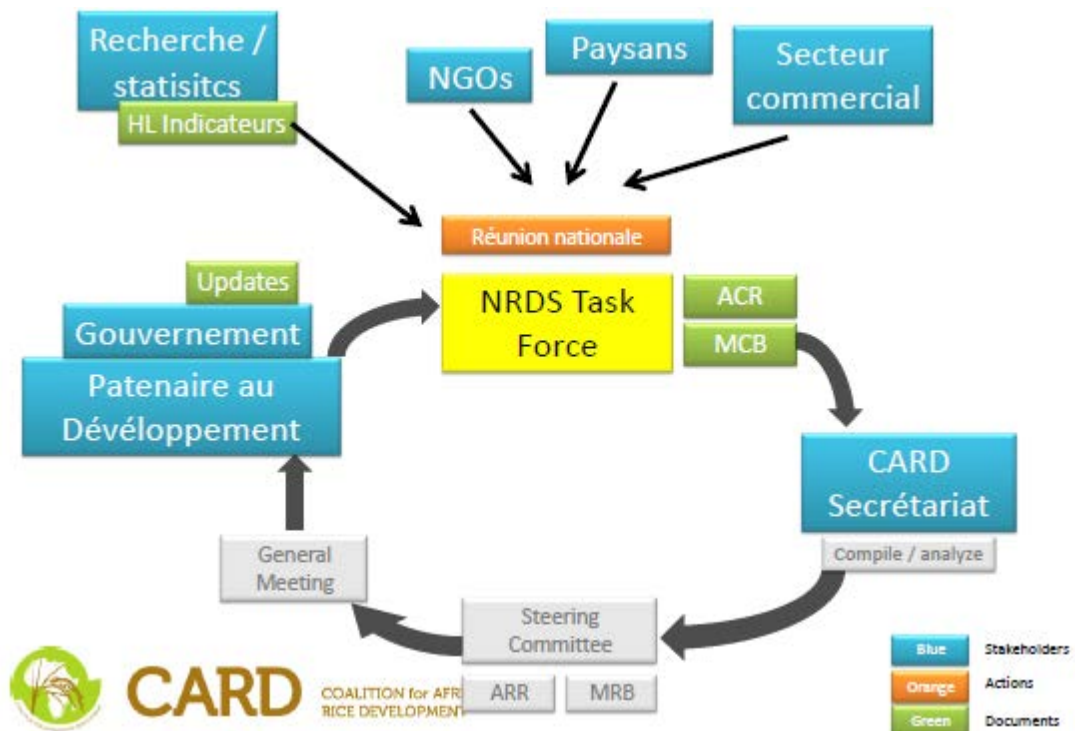
- Organisation, coordination, présentation, animation, appui, secrétariat, logistique et communication concernant les ateliers ou rencontres nationales, les semaines de travail sur la SNDR
- Conception des documents de travail

Membres :

- les représentants de différents ministères : Ministère de l'Agriculture (Chef de file), Ministère du Commerce, Ministère de l'Economie et de l'Industrie, Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie, Ministère de l'Aménagement des Territoires et de la Décentralisation, Ministère de l'Eau,
- les représentants d'autres organismes tels que le Groupement SRI, l'Observatoire du Riz, la Plate Forme de Concertation et de Pilotage de la Filière Riz (PCP-RIZ)

Assemblée générale : les acteurs impliqués dans la filière riz

- les représentants de différents ministères : Ministère de l'Agriculture, Ministère du Commerce, Ministère de l'Economie et de l'Industrie, Ministère des Travaux Publics et de la Météorologie, Ministère de l'Aménagement des Territoires et de la Décentralisation, Ministère de l'Eau,
- les représentants d'autres organismes tels que le Groupement SRI, l'Observatoire du Riz, la Plate Forme de Concertation et de Pilotage de la Filière Riz (PCP-RIZ), les opérateurs économiques, les organisations paysannes, les projets/programmes, les institutions financières, ...
- les partenaires techniques et financiers



2.3 L'alignement avec le plan national d'opérationnalisation du CAADP

Le processus d'élaboration du document CAADP, recouvrant le secteur de développement rural, sera lancé incessamment à Madagascar. Le Comité de pilotage et le noyau central y afférents sont opérationnels.

Néanmoins, un exercice d'alignement du plan d'action de la SNDR aux quatre piliers du CAADP a été déjà initié.

3 SNDR : RESUME DU DOCUMENT ET MESURES IDENTIFIEES

3.1 Objectifs, résultats attendus, approche retenue, zone d'intervention prioritaire

Les **objectifs globaux** de la SNDR sont :

- Contribuer à la sécurité alimentaire dans toutes les régions ;
- Contribuer à l'amélioration de la croissance économique ;
- Améliorer les revenus et la situation des acteurs de la filière.
- Tripler la production rizicole de 2008 à 2018

Les **objectifs spécifiques** sont :

- Satisfaire la consommation intérieure
- S'ouvrir au marché d'exportation

Les **résultats attendus** sont:

- R1 : Production nationale augmentée
- R2 : Acteurs de la filière professionnalisés
- R3 : Environnement institutionnel et juridique incitatifs
- R4 : Marché accessible

L'**approche retenue** pour la mise en œuvre de la SNDR considère l'implication effective des acteurs qui contribuent à assurer un développement de la riziculture pluviale, avec comme option la disparition de la culture de tavy et une augmentation substantielle des superficies de riziculture irriguée et de bas-fonds.

Les zones d'intervention prioritaires

Six régions agro-écologiques : le Nord, le Nord Ouest, le Centre ouest, les Hauts Plateaux, l'est et l'Alaotra, ont été identifiées comme zones prioritaires d'intervention.

3.2 Axes d'intervention

On distingue deux axes d'intervention :

- **Axes d'intervention intersectorielle**
 - Assurer un environnement politique, économique, juridique et social favorable au développement du secteur privé.

- Assurer l'accès à la propriété et la sécurisation foncière dans les grands bassins de production en priorité.
- Assurer la protection de l'environnement, et tenir compte des facteurs dus au changement climatique.
- Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des acteurs de la filière, ainsi que la coordination des interventions.

- ***Axes d'intervention spécifiques au secteur agricole***

- Intensifier et moderniser les modes de production ;
- Augmenter les superficies rizicoles
- Améliorer les infrastructures rurales d'irrigation et de désenclavement ;
- Renforcer l'appui, le conseil ou l'encadrement des producteurs ;
- Préserver les ressources naturelles, notamment la réduction du tavy ;
- Développer les échanges commerciaux, et promouvoir la contractualisation entre producteurs et opérateurs.

3.3 Stratégie par sous secteur

Parallèlement, sept sous secteurs ont été retenus dont les stratégies sont présentées ci-après.

Stratégie « Semences »

Il s'agit de promouvoir l'utilisation des variétés améliorées pour atteindre un développement rapide et harmonieux du marché des semences, avec trois axes stratégiques :

- Axe n°1 : Instauration d'un environnement incitatif et sécurisant pour le développement de la filière.
- Axe n°2 : Conduite en professionnels de la production des semences.
- Axe n°3 : Utilisation généralisée des semences de qualité.

Stratégie « Engrais »

Il s'agit d'identifier des plans d'action pour le développement d'un marché des engrais, pour une consommation d'engrais de 90.000 tonnes par an, avec quatre axes stratégiques :

- Axe n°1 : Mobilisation nationale concertée de la filière engrais.
- Axe n°2 : Utilisation rationnelle des engrais
- Axe n°3 : Amélioration de l'accès au financement.
- Axe n°4 : Professionnalisation de la commercialisation.

Stratégie « Irrigation »

La stratégie consiste à renforcer la durabilité des infrastructures d'irrigation, et la disponibilité efficace de l'eau, avec trois axes stratégiques :

- Axe n°1 : Appliquer les résultats de recherches pour la conduite des exploitations agricoles.
- Axe n°2 : Structurer les acteurs par filière.
- Axe n°3 : Renforcer le partenariat public-privé à divers échelons.

Stratégie « Mécanisation »

Elle vise à favoriser le développement de la mécanisation agricole, avec la vulgarisation de techniques appropriées, l'utilisation d'intrants améliorés et l'amélioration des infrastructures d'irrigation. On considère trois axes stratégiques :

- Axe n°1 : Renforcement des capacités et des moyens de tous les acteurs,
- Axe n°2 : Facilitation de l'acquisition de matériels agricoles.
- Axe n°3 : Elaboration et actualisation du document de politique de mécanisation agricole.

Stratégie « Financement rural »

Il s'agit de disposer d'un secteur de micro-finance professionnel, viable et pérenne, intégré au secteur financier, offrant des produits et services financiers diversifiés et innovants. Les axes d'intervention concernent :

- Axe n°1 : Amélioration du cadre économique légal et réglementaire.
- Axe n°2 : Offre viable et pérenne de produits et services adaptés, innovants, diversifiés et en augmentation constante.
- Axe n°3 : Organisation du cadre institutionnel pour une bonne structuration du secteur.

La Stratégie « Vulgarisation agricole » vise à :

Installer de nouvelles générations d'agriculteurs porteurs d'innovations en milieu rural, soit de véritables agents vecteurs de développement agricole, avec trois principaux axes :

- Axe n°1 : Instauration de synergies fortes entre la Recherche, la Vulgarisation, la Formation, la Production et le Marché.
- Axe n°2 : Renforcement des services aux agriculteurs : structuration et renforcement des capacités des OP, appui à opérationnalisation des CSA.
- Axe n°3 : Renforcement de la formation professionnelle agricole et rurale.

La Stratégie « Commercialisation » s'attachera à

Développer une économie agricole de marché basée sur une croissance soutenue et durable de la riziculture. Les quatre axes d'intervention stratégiques sont :

- Axe n°1 : Accroissement des investissements liés au fonctionnement du marché (stockage, de conditionnement, télécommunication, ...).
- Axe n°2 : Renforcement de l'expertise des institutions chargées de la certification et de la mise aux normes.
- Axe n°3 : Mise en place des systèmes d'information pour capter les opportunités de marché .
- Axe n°4 : Renforcement de la capacité de commercialisation des organisations des producteurs.

4 HARMONISATION DES PRIORITES DE LA SNDR AVEC LES INTERETS DES ACTEURS CLES

4.1 Pour les décideurs publics et partenaires au développement

PRIORITES	Document de référence du Gouvernement et des Partenaires
1-Promouvoir et poursuivre la production de semences de qualité en quantité suffisante	PNDR PANSА
2-Réhabiliter les centres d'excellence sur la recherche et production de semences : CALA, Mahitsy, Kianjasoa, Tsararano, Marovoay, Tanandava Mangoky	PNDR PANSА
3-Renforcer les laboratoires d'analyses d'engrais	PNDR
4-Vulgariser les résultats de recherches	PNDR
5-Mettre à jour les données hydrographiques et les données du secteur irrigué	PNDR PANSА
6-Mettre en place un système de signalisation phytosanitaire	PNDR
7-Réhabiliter les laboratoires phytosanitaires	PNDR
8-Appuyer techniquement et financièrement les artisans locaux	PNDR
9-Elaborer les Normes et qualité de toute la filière (semences, production, transport, stockage, transformation, commercialisation)	PNDR
10-Créer d'usines de transformation (décortiquerie, rizerie, et autres transformations, provenderie, etc.)	PNDR PANSА
11-Gestion post récolte : diminuer les pertes post récoltes, Effectuer des études post récoltes, Promouvoir la création et l'utilisation de matériels de récolte, transport, stockage limitant les pertes	PNDR PANSА
12- Assurer la circulabilité et le désenclavement dans les bassins de production toute l'année à travers la construction, l'entretien et la réhabilitation des infrastructures de transports	PNDR
13- Effectuer une étude de marché sur l'exportation	PNDR

PRIORITES	Document de référence du Gouvernement et des Partenaires
14-Extensifier et densifier les réseaux d'IMF 1 dans les zones de productions agricoles	PNDR
15-Détaxer des pièces détachées pour matériels agricoles	PNDR PANSAs
16-Capitaliser des études sur le riz	PNDR PANSAs

Illustration des réussites dans la filière riz.

Les grandes réussites dans l'histoire du riz malgache ont été : les grands aménagements au Lac Alaotra et dans la région de Marovoay, SOAMA à Andapa, l'ODAIPB et Port Bergé, le GOPR, l'ODR (Opération de Développement rizicole), ...

4.2 Pour l'équipe clé pays du CAADP:

Piliers du CAADP	Composantes des Piliers	Les résultats intermédiaires du plan d'actions de la SNDR
A-Pilier I : Extension des zones couvertes par une gestion durable des terres et un aménagement hydraulique fiable ²	A1. Soutien aux activités de mise à l'échelle de la GDT sur le terrain	1.1 Les technologies de production respectueuses de l'environnement sont vulgarisées 2.1 Le programme de formation et de renforcement de capacité est adapté aux besoins 3.4 Les informations sont diffusées et la gestion des connaissances est opérationnelle
	A2. Création d'un environnement favorable pour la GDT	3.2 Le schéma institutionnel est déployé
	A3. Renforcement des services commerciaux et consultatifs pour la GDT	
	A4. Élaboration de systèmes efficaces de gestion des connaissances GDT et de S&E	3.4 Les informations sont diffusées et la gestion des connaissances est opérationnelle
B-Pilier II : ³ Amélioration des infrastructures rurales et des capacités	B1-Domaine stratégique A : Augmenter la Compétitivité et saisir les Opportunités sur les Marchés Locaux, Régionaux et Internationaux	4.1 Les infrastructures de stockages et de transformations sont promues
		4.3 Les exigences du marché sont respectées

¹ Instistiuon de Micro Finance

² Autre formulation : Extension et gestion durable des Terres cultivables, et des systèmes d'irrigation

³ Amélioration des infrastructures rurales et des capacités commerciales pour un meilleur accès au marché

Piliers du CAADP	Composantes des Piliers	Les résultats intermédiaires du plan d'actions de la SNDR	
d'accès au marché propices aux échanges commerciaux ⁴	B2- Domaine stratégique B : Investissement dans les Infrastructures Physiques d'échange et de commercialisation afin de Diminuer les coûts d'approvisionnement des marchés locaux, régionaux, et internationaux	1.2 Les infrastructures de productions et d'encadrement sont renforcées	
		4.1 Les infrastructures de stockages et de transformations sont promues	
		4.2 Les zones de production sont désenclavées	
	B3- Domaine stratégique C : Développement de la chaîne de valeur et accès aux services financiers	1.3 Le Financement rural est appuyé	
		2.4 L'entreprenariat est promu	
		3.1 Les cadres juridiques et réglementaires sont améliorés	
	B4- Domaine Stratégique D: Renforcement des capacités techniques et commerciales des organisations de producteurs agricoles et des associations de commerçants	3.3 La loi et la réglementation sont appliquées	
		2.3 Les structures de formation et de renforcement de capacité sont renforcées	
	C-Pilier III : Augmentation des ressources alimentaires, réduction de la faim et amélioration des réponses aux urgences alimentaires ⁵	C1-Composante 1 : amélioration de la gestion des risques	3.2 Le schéma institutionnel est déployé
		C2-Composante 2 : Augmenter la provision de denrées abordables au moyen d'une production accrue et d'un meilleur accès aux marchés	
C3-Composante 3 : Augmenter les revenus des vulnérables			
C4-Composante 4 : Améliorer la qualité des régimes au moyen de la diversification des aliments dans les groupes cibles			
D-Pilier IV : Amélioration de la recherche agricole, de la diffusion et de l'adoption de la technologie	D1-Composante 1 : Autonomisation ⁶ et accès au marché par les producteurs	3.4 Les informations sont diffusées et la gestion des connaissances est opérationnelle	
	D2-Composante 2 : Vulgarisation et diffusion des résultats	1.1 Les technologies de production respectueuses de l'environnement sont vulgarisées	
		2.1 Le programme de formation et de renforcement de capacité est adapté aux besoins	
		3.4 Les informations sont diffusées et la gestion des connaissances est opérationnelle	
	D3-Composante 3 : Programme de recherche et innovation technologique	4.1 Les infrastructures de stockages et de transformations sont promues	
D4- Composante 4 : Renforcement de la capacité d'assurer les missions régaliennes	2.2 Les fonctions régaliennes sont assurées		

⁴ En anglais: Framework for the Improvement of Rural Infrastructure and Trade-Related Capacities for Market Access (FIMA).

⁵ Autre formulation : Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la faim

⁶ Empowerment : Processus par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel.

Par rapport au pilier I: Extension des zones couvertes par une gestion durable des terres et un aménagement hydraulique fiable Extension et gestion durable des Terres cultivables, et des systèmes d'irrigation

Le plan d'action de la SNDR est surtout composé d'actions relatives à (i) l'utilisation des semences améliorées, (ii) la mécanisation, (iii) l'utilisation d'engrais adapté.

Les techniques de gestion durable des terres sont surtout axées actuellement sur les techniques agro écologiques. Mais les impacts de ces actions restent à ce jour limités vu l'ampleur des impacts de l'érosion du sol qu'on observe sur le terrain. Par ailleurs les offres de services en matière de gestion durable des terres sont également limitées, en particuliers pour l'agro écologie. Ces deux points doivent être renforcés dans le plan d'action.

Par rapport au pilier II: Amélioration des infrastructures rurales et des capacités d'accès au marché propices aux échanges commerciaux

Les infrastructures rurales touchées par le plan d'actions sont les routes et les infrastructures de stockages.

Le plan d'action insiste sur la nécessité de faire participer tous les acteurs de la filière riz à l'entretien des réseaux hydro-agricoles et à l'entretien des pistes à travers le FER⁷ et/ou le FERHA⁸. Les MIT⁹ et les GCV¹⁰ sont également développés dans le plan d'action. Les GCV ont double vocation: stocker le paddy dans de bonne condition et offrir aux producteurs un meilleur prix aussi bien à la récolte qu'en période de soudure.

Par rapport au pilier III: Augmentation des ressources alimentaires, réduction de la faim et amélioration des réponses aux urgences alimentaires

En matière de politique de sécurité alimentaire, Madagascar a établi son Plan d'Action National pour la Sécurité Alimentaire PANSA. Ainsi la SNDR a prévu uniquement dans son dispositif de mise en œuvre les pré positionnements des intrants agricoles après les catastrophes naturelles. Le tableau qui suit résume l'alignement du PANSA avec les axes stratégiques du PANSA.

		Le Plan d'Action National pour la Sécurité Alimentaire
C-Pilier III : Augmentation des ressources alimentaires, réduction de la faim et amélioration des réponses	C1-Composante 1 : amélioration de la gestion des risques	Axe politique N°6. Promouvoir une politique d'information et de suivi d'impact
	C2-Composante 2 : Augmenter la provision de denrées abordables au moyen d'une production accrue et d'un meilleur accès aux marchés	Axe politique N°5. Garantir l'accès alimentaire aux plus vulnérables Axe politique N°4. Promouvoir une politique de stabilisation des marchés

⁷ Fonds d'Entretien Routier

⁸ Fonds d'Entretien des Réseaux Hydro Agricoles

⁹ Moyen Intermédiaires de Transport

¹⁰ Grenier Communautaire Villageoise

aux urgences alimentaires ¹¹		Axe politique N°2. Renforcer les services d'appui aux producteurs agricoles
	C3-Composante 3 : Augmenter les revenus des vulnérables	Axe politique N°5. Garantir l'accès alimentaire aux plus vulnérables
	C4-Composante 4 : Améliorer la qualité des régimes au moyen de la diversification des aliments dans les groupes cibles	Axe politique N°5. Garantir l'accès alimentaire aux plus vulnérables

Le développement des filières hors sol (rizipisciculture, petit élevage, etc.) est intégré dans l'axe politique N° 5 du PANSAs, axe de programmation N°10 : diversification des activités rurales et des revenus.

Par rapport au pilier IV : Amélioration de la recherche agricole, de la diffusion et de l'adoption de la technologie

La mise en place d'un système d'information et d'un système de gestion des connaissances sur le riz sont les points forts du plan d'action.

5 ANALYSE DU SOUS SECTEUR RIZET LISTE DES INTERVENTIONS PROPOSEES POUR LE FUTUR IMMEDIAT

5.1 Matrice des Ressources et des besoins

Les matrices qui ont été remplies par la Task Force, concernent les besoins et les ressources dont la comparaison a permis de dégager les gap et les priorités.

Etape 1 : Inventaire des projets/programmes liés au développement rizicole (2009 et 2010)

Etape 2 : Insertion de ces projets dans la matrice des sous secteurs

Etape 3 : comparaison des deux matrices

5.2 Priorités dégagées

Les priorités qui ont été retenues sont :

- 1-Poursuivre la production de semences de qualité en quantité suffisante
- 2-Réhabiliter les centres d'excellence sur la recherche et production de semences : CALA, Mahitsy, Kianjasoa, Tsararano, Marovoay, Tanandava Mangoky
- 3-Renforcer les laboratoires d'analyses d'engrais Résultat 1
- 4-Vulgariser les résultats de recherches
- 5-Mettre à jour les données hydrographiques et les données du secteur irrigué
- 6-Mettre en place un système de signalisation phytosanitaire Résultat 3
- 7-Réhabiliter les laboratoires phytosanitaires
- 8-Appuyer techniquement et financièrement les artisans locaux

¹¹ Autre formulation : Amélioration de la sécurité alimentaire et réduction de la faim

- 9-Elaborer les Normes et qualité de toute la filière (semences, production, transport, stockage, transformation, commercialisation)
- 10-Créer d'usines de transformation (décortiquerie, rizerie, et autres transformations, provenderie, etc.)
- 11-Gestion post récolte : diminuer les pertes post récoltes, Effectuer des études post récoltes, Promouvoir la création et l'utilisation de matériels de récolte, transport, stockage limitant les pertes
- 12- Assurer la circulabilité et le désenclavement dans les bassins de production toute l'année à travers la construction, l'entretien et la réhabilitation des infrastructures de transports
- 13- Effectuer une étude de marché sur l'exportation et appuyer la commercialisation
- 14-Extensifier et densifier les réseaux d'IMF¹² dans les zones de productions agricoles
- 15-Détaxer des pièces détachées pour matériels agricoles
- 16-Capitaliser des études sur le riz

¹² Institution de Micro Finance

Matrice des besoins et ressources

Légende :

Surligné

Priorité pour 2011

Texte en rouge

Output non considérés dans les projets actuels et qui ont été défini durant la semaine de travail

Texte en rouge souligné

Output déjà considérés mais qui méritent d'être poursuivis

Texte en bleu et souligné

Output issus du plan d'action du SNDR

Texte en noir :

Output déjà réalisés.

	Policy / Institutional	Infrastructure	Human resource capacity	Provision / support	• Information / knowledge
Seed	<ul style="list-style-type: none"> Document de Stratégie Nationale Semencière DSNS Loi semencière 94038 du 13 janvier 1995 Décret d'application 2006/618 du 22 aout 2006 Ordonnance 86/013 du 17 septembre 86 relative à la législation phytosanitaire Décret d'application 86/310 du 23/09/86 Ordonnance 89/019 du 31/07/89 relative à la propriété intellectuelle complétée par le décret d'application N°92/994 du 2/12/1992. Loi forestière 97/017 du 16 juillet 1997 relative à la politique forestière Loi sur la protection des variétés végétales (droit des obtenteurs) (en cours de validation) Réglementation de la Production du contrôle de la Certification et de la commercialisation des 	<ul style="list-style-type: none"> Situation des CMS : Autofinancement :3 Location Gérance :8 En veilleuse :19 Géré par des coopératives :2 Géré par DRDR : 9 Mis à disposition :2 Bail emphytéotique :1 Situation des producteurs de semences privées Entreprises semencières 6 GPS 133 Coopérative 8 Association : 1 Laboratoire d'analyse des semences (SOC) Nanisana, Miarinarivo Banque de gènes La c Alaotra Service de quarantaine 2-Réhabilitation des centres d'excellence sur la recherche et production de semences : CALA, Mahitsy, Kianjasoa, Tsararano, Marovoay, Tanandava Mangoky Mise en place laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> Formation pour la certification des semences par région (SOC) Formation de 2 chercheurs et 1 producteur au Kenya Formation de technicien en Chine et à Madagascar sur le riz hybride <u>Renforcement de capacité des producteurs privés</u> <u>Expérience dans les autres pays sur les offices du riz (TFN)</u> <u>Formation sur la production de semences</u> <u>Formation du personnel des Centres d'excellence sur la production de semence : renforcement de capacité de CALA, du centre de Mahitsy, de Kianjasoa, Tsararano Marovoay, Tanandava Bas Mangoky</u> <u>Renforcement en ressources humaines des SOC dans les grands bassin production (au nombre de 15)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Subvention sur le prix des semences, des engrais, des petits matériels agricoles dans les 22 régions. Distribution de semences après les catastrophes naturelles <u>Pré positionnement des semences post catastrophe</u> <u>Identification et promotion des variétés à forte valeur ajoutée</u> <u>Facilitation de l'acquisition des semences</u> <u>1-Promouvoir la production de semences de qualité en quantité suffisante</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Situation de semences certifiées : Situation CMS et autres producteur privés Catalogue variétale établie Carte variétale Riz <u>Situation production de semences (quantité et qualité)</u> <u>Situation besoin en semences (quantité et qualité)</u> Informations sur les distributions des semences par l'Etats et les projets. <u>Information sur les distributions des semences par le secteur privé</u> <u>Utilisation semences au niveau des ménages dans les observatoires</u>

	Policy / Institutional	Infrastructure	Human resource capacity	Provision / support	• Information / knowledge
	<ul style="list-style-type: none"> Semences Comité des Normes des Semences Créé -Articles instituant Fonds d'appui au Secteur Semencier Plan d'action pour le développement de la filière semence Politique semencière Evalué (Sur le plan général impacts des partenariats publics privés du MAEP) Politique d'amélioration variétale suivant les besoins système de certification et de contrôle de semence Renforcé 	<ul style="list-style-type: none"> d'analyse semencière dans les grands bassins de production (au nombre de 15) (éventuellement labo mobile) GPS redynamise Structure de certification de semence renforcée 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de chercheurs et de techniciens Renforcements des capacités et recrutement des inspecteurs semenciers Renforcement de capacités des encadrateurs et des producteurs semenciers 		
Fertilizer	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale engrais SNE Texte sur les engrais : qualité, distribution, importation, exportation, production Mise à jour SNE et élaboration plan d'action accréditation des laboratoires d'analyse Clarifier le rôle de l'Etat dans la mise en place des unités de fabrication et de distribution des engrais Poursuivre les efforts pour l'instauration d'une politique fiscale en faveur du développement agricole Organisation des réseaux de distribution 	<ul style="list-style-type: none"> Usines de production d'engrais (4 unités) Sulfate d'ammonium produit par SHERIT Production d'engrais organique et biologique) 3-Renforcer les laboratoires d'analyses d'engrais Laboratoires mobiles d'analyse des sols pour FOFIFA Utilisation de kits d'analyse et de labo mobile 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur l'utilisation du DAP et autres formules Renforcement capacités chercheurs et agents Renforcement de capacités des producteurs sur l'utilisation des engrais (organiques, chimiques) 	<ul style="list-style-type: none"> Pré positionnement des engrais post catastrophes Subvention d'engrais Importation d'engrais suivant les recommandations techniques 	<ul style="list-style-type: none"> Situation production, importation, stockage, vente Carte des formules de fertilisation des rizières inondées / aquatiques / irriguées à mettre à jour. Mise à jour cartographie de la fertilité du sol Informations sur la distribution d'engrais subventionnés ou fournis par les projets Informations sur la distribution d'engrais par le secteur privé Utilisation engrais au niveau ménages dans les observatoires Réactualisation et

	Policy / Institutional	Infrastructure	Human resource capacity	Provision / support	Information / knowledge
	<ul style="list-style-type: none"> • Textes sur les normes des engrais et les obligations des contrôles de qualité 				<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation des études pédologiques et pratiques en matière de fertilisation • Diffusion des bonnes pratiques agricoles • Mise au point de guide de fertilisation • Valorisation de ressources fertilisantes locales
Irrigation / water management	<ul style="list-style-type: none"> • Lettre de politique BVPI • Loi sur les AUE mise à jour • Code de l'eau Loi 98-029 du 20 janvier 1999 • Mise en place ANDEA • Mise en place Agence de bassin : décret 2003-191 • Mise à jour textes sur le code de l'eau et ses décrets d'application • Mise en place FERHA • Manuel de procédures FERHA à élaborer • Transfert de gestion réseau • Identification des ouvrages stratégiques • Schéma Directeur de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau SDAGIRE • Fédération des AUE • AUE • Clarification des critères de classements des ouvrages stratégiques • Evaluation des transferts de gestion • Textes sur la Police des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation périmètres irrigués • Construction infrastructure hydro agricoles • Développement des petites irrigations • Centre National de l'Eau, de l'Assainissement et du Génie rural • Ecole polytechnique • EASTA Pro 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacité des AUE • Formation sur la gestion de l'eau • Formation de technicien supérieur (bacc+3) • Formation en ingénieur hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> • Redevance sur l'eau: taux zéro • Participation des usagers à l'entretien des réseaux (Travaux manuels et contribution financière) • Support SMAD • Travaux HIMO sur des périmètres irrigués dans les zones et populations à risques • Participation financière des bénéficiaires indirects de l'usage de l'eau (Rizerie, décortiquerie, collecteurs, revendeur, Collectivités décentralisées) • Effectivité du FERHA 	<ul style="list-style-type: none"> • 5-Mettre à jour les données hydrographiques et les données du secteur irrigué • Mise à jour données hydrographique • Schéma d'aménagement des bassins (17 bassins) • Situation des réhabilitations des périmètres irrigués • Information sur le mode d'irrigation et les problématiques de l'irrigation dans les observatoires

	Policy / Institutional	Infrastructure	Human resource capacity	Provision / support	Information / knowledge
On-farm technology dissemination (R&E)	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place CSA Mise en réseau des structures d'encadrement privées et de recherche : agence de vulgarisation Loi sur l'utilisation des insecticides Homologation des produits pesticides 	<ul style="list-style-type: none"> Vitrine riz 50 ha/région tout système de riziculture confondu FOFIFA Transfert centre Ladia a ux association koloharena 7-Réhabilitation des laboratoires phytosanitaires R3, Equipement de la mise en quarantaine 	<ul style="list-style-type: none"> Formation chercheur Formation Technicien Formation producteur Formation leader paysan Formation sur la protection végétale : maladies, ravageurs, malherbologie, Renforcement personnel du département en charge de la protection des végétaux 	<ul style="list-style-type: none"> Vulgarisation des techniques rizicoles :SRA, SRI, SCV, pluvial, SDA, 4-Vulgarisation des résultats de recherches 	<ul style="list-style-type: none"> SCRID GSDM, GSRI Catalogue sur la protection des végétaux 6-Mettre en place un système de signalisation phytosanitaire R3 Adoption de l'innovation technique (SRI, SRA) dans les observatoires Capitalisation et diffusion de bonnes pratiques de production Capitalisation de bonnes pratiques de transfert de compétence Centralisation, capitalisation, diffusion des outils et base de données Diagnostic institutionnel et relance de la recherche
Mechanization	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale de mécanisation agricole (en cours de mise à jour) 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation de CFAMA Atelier de fabrication de petits matériels (sardeuses, charrue à bœuf, angady, houe rotative, herse, semoirs, Centre de dressage de bœufs Centre de conception de matériels agricoles adaptée Centre de location gérance de machines agricoles centre de machinisme agricole Appui à l'installation des ateliers de fabrication et d'entretien des matériels 	<ul style="list-style-type: none"> Formation en machinisme agricole Renforcement de capacité des ateliers de fabrication Renforcement de capacité du personnel technique de CFAMA 8-Appui (Techniques et financiers) aux artisans locaux 	<ul style="list-style-type: none"> Financement de microprojets de transformation : décortiquerie, provenderie, atelier de fabrication de petits matériels Mise à disposition de motoculteurs au niveau des communes et formation des utilisateurs desdits matériels Tracteur agricole, Motoculteur à définir le mode d'utilisation. Facilitation d'acquisition de matériels agricoles Promotion des matériels adaptés et à la portée des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Etude sur la mise en place de décortiquerie et de provenderie Utilisation matériel agricole dans les observatoires Inventaire des artisans locaux Organisation de concours pour des matériels agricoles performants

	Policy / Institutional	Infrastructure	Human resource capacity	Provision / support	• Information / knowledge
		<p><u>agricoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Mise en place d'une société de location gérance des Tracteurs importés par l'Etat</u> 			
Quality improvement	<ul style="list-style-type: none"> • 9-Elaborer les Normes et qualité de toute la filière (semences, production, transport, stockage, transformation, commercialisation) • Organisme de Contrôle de conditionnement et qualité • Appellation D'origine Contrôlée AOC (mangamila), labellisation, certification : Bio, naturelle, écologique, etc. • Bureau des Normes et Métrologie • Service des normes rattaché aux différentes ministères (commerce, transport, agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> • 10-Créer d'usines de transformation (décortiquerie, rizerie, et autres transformations, provenderie, etc.) • Matériels de récolte, de transport, de stockage limitant les pertes • Mise en place silo de grande capacité (autour de 10.000t) au niveau des communes et de petite capacité (autour de 100t) au niveau des fokontany dans les grands bassins rizicoles. • Valorisation des sous produits à haute valeur ajoutée : production d'électricité, produit de récurage, source d'énergie, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacité association en charge des unités de transformation (décortiquerie) • Perte post récolte • Renforcement de capacités des inspecteurs de contrôle de qualité • Formation sur les normes et qualité et la traçabilité 		<ul style="list-style-type: none"> • Eléments nutritifs des différentes variétés de riz. • 11-Gestion post récolte • Catalogue des normes internationales
Access to market	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place PCP Riz • Mise en place ODR • Mise en place ROR • Stratégie de commercialisation riz • Politique commerciale dans le cadre du commerce internationale • Conventions internationales sur le commerce : accord de l'OMC ACP/UE, Accords de Cotonou, Accord 	<ul style="list-style-type: none"> • ROR • ODR • 12-Réhabiliter et construire des Infrastructure de transport (routières, fluviales, transport, MIT, ferroviaire, maritime, etc.) et promouvoir services de transport R4 • GCV 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur le commerce équitable • Formation sur les produits biologique • Formation sur les conventions internationales relatives au commerce • Formation sur la réglementation (transport de marchandises, implantation d'unité de 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce équitable • Fiscalité, • Accompagnement de la contractualisation avec les opérateurs. • <u>Prix incitatifs aux producteurs</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Cahier du ROR, fiche signalétique par observatoire, bulletin bimensuelle le petit obs, étude thématique, note conjoncturelle • Relevé hebdomadaire de prix du riz au niveau des districts • Bulletin mensuel sur le riz • Note conjoncturelle sur le riz

	Policy / Institutional	Infrastructure	Human resource capacity	Provision / support	Information / knowledge
	<ul style="list-style-type: none"> partenariat économique avec l'UE, Accord Régionaux :SADC, COMESA, COI, IO RIM, Réforme fiscalité riz FCPA <u>Politique diffusion résultats de recherche</u> <u>liaison recherche vulgarisation</u> 		<ul style="list-style-type: none"> transformation, etc.) 		<ul style="list-style-type: none"> Information / knowledge Résultats sur la recherche de marché à l'exportation à affiner 13-Effectuer une étude de marché sur l'exportation Situation contractualisation des ventes de paddy dans les observatoires <u>Accès au système d'information sur le marché</u>
Access to credit	<ul style="list-style-type: none"> SNMF FCPA Réseau IMF Mise à jour des textes réglementaires sur les IF <u>Basket fund</u> APIF APB <u>Etablir une stratégie pour augmenter l'offre et réduire ainsi le taux d'intérêt en microfinance dans les zones de production</u> 	<ul style="list-style-type: none"> CNMF Réseau IMF Banque de développement 14-Extensifier et densifier les réseaux d'IMF dans les zones de productions agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et formation sur la gestion financière Formation sur la culture de crédit Formation sur la microfinance 	<ul style="list-style-type: none"> Comment réduire le taux d'intérêt <u>Développement des produits financiers relatifs aux intrants</u> <u>Facilitation de l'accès au crédit agricole : Fonds de Garantie en fonction des demandes de prêt ; décaissement suivant le calendrier cultural, prolongement de la période de remboursement</u> <u>Réduction du taux d'intérêts du crédit agricole pour les producteurs ; Allègement des procédures de prêts, Suppression des cautions des fonds de garantie</u> <u>Assurer l'approvisionnement du FRDA dans les zones prioritaires Facilitation crédit bail pour l'acquisition des matériels agricoles</u> <u>Financer l'opération OPEA</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Base de données sur les risques Réflexions sur le taux d'intérêts Utilisation des TIC Pourcentage des ménages ayant contracté au crédit dans les observatoires Situation épargne et durée du crédit riz dans les observatoires
Overall policy tools	<ul style="list-style-type: none"> Détaxation des matériels et intrants agricoles 15-Détaxer des pièces 	<ul style="list-style-type: none"> Ecole d'équipement rural <u>Mise en place des stations météorologiques</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Formation sur l'élaboration et suivi de politique de développement 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Reforestation</u> <u>Recommandations techniques aux producteurs</u> 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats de recherche sur le riz 16-Capitaliser des études

	Policy / Institutional	Infrastructure	Human resource capacity	Provision / support	Information / knowledge
	<p>détachées pour matériels agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de développement rizicole • Politique de contractualisation des services agricole (PPP) • Stratégie de prise en charge dégressive des CSA • Politique diffusion résultats de recherche liaison recherche vulgarisation • Mise en place de l'office du riz • Loi autorisant dotation matériel et financement CSA. • Sortie de la loi LPOV et obtention UPOV 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Laboratoires spécialisés sur le riz pour toute la filière</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>risques environnementaux : information, education, communication, relation, Technique de protection de l'Environnement : développement, vulgarisation, ...</u> 	<p><u>adaptées aux aléas climatiques : Calage des calendriers culturaux compte tenu de changement climatique, culture adaptée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Adoption de technique de restauration de sol</u> • <u>Utilisation de l'énergie renouvelable : pompe, usine de transformation</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur les mains d'œuvre dans les observatoires • Etude de marché basée sur l'approche chaîne de valeurs • Utilisation INTERNET (site web)
Unclassified Land issues	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelle Politique foncière • Programme National Foncier • Cellule de coordination PNF • Observatoire du foncier • <u>Continuation de la mise en œuvre des politiques foncières</u> • <u>coordination intersectorielle : travaux publics, aménagement du territoire, transport</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Cellule de coordination • Services fonciers • Guichet Foncier 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur le métier du foncier • Formation sur les procédures de sécurisation foncière 	<ul style="list-style-type: none"> • Opération de sécurisation foncière (ODOC, tirage globale, etc.) • <u>Promotion de la migration</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletin sur le foncier • Images satellites pour le PLOF • Numérisation des cadastres et titres fonciers • Situation foncière des ménages dans les observatoires.

6 NOTES CONCEPTUELLES

Les notes conceptuelles sont relatives aux idées de projets identifiés.

Neuf notes conceptuelles sont élaborées :

- 1 - Développement de la filière semence riz et d'appui à la recherche variétale
- 2 - Appui au système d'encadrement aux producteurs de riz
- 3 - Appui à la promotion du riz de luxe et du riz rouge
- 4 - Extension des surfaces cultivables sur tanety
- 5 - Aménagement des périmètres rizicoles dans les régions de la SAVA , Sofia et Boeny
- 6 – Appui à la gestion de la santé des sols de rizières
- 7 - Programme d'appui à la diffusion du SRI
- 8 - Appui au développement des opérations post-récolte du riz
- 9 – Projet de désenclavement de pôles en surproduction isolés